

# Définir le politique

Philippe Ségur

*Texte extrait du livre *Le politique*, Ellipses, 1996. Celui-ci était initialement présent sur le site Internet personnel de Philippe Ségur<sup>1</sup> mais il n'est plus accessible, j'ai donc décidé de mettre ce document PDF à disposition jusqu'à ce que le site Internet fonctionne de nouveau (Juin 2013).*

**1** - Chacun connaît la signification du terme *politique*. Mais dès qu'il s'agit de l'exprimer, nul ne la sait plus. Pourtant, les tentatives de définition sont nombreuses. Elles sont si nombreuses que juristes et politologues se voient contraints d'avouer qu'il n'existe pas, en ce domaine, de proposition unanimement reconnue et acceptée. Chaque théorie détermine ce dont elle parle. Chaque définition ne vaut que pour une analyse particulière (J. Leca, 1985). L'approche de cette notion fondamentale du droit et de la science politique est un véritable travail de Sisyphe.

## L'étymologie de *politique*

**2** - Les recherches savantes sur les origines du mot offrent quelques pistes intéressantes pour la réflexion. Mais elles ne la simplifient pas nécessairement. Ainsi, *politique* vient du terme grec *polis* (*polis*) dont la signification, dans la Grèce antique, est très étendue. Il désigne non seulement la ville et ses environs, mais aussi la réunion des citoyens et la Cité-Etat. Nous pouvons en déduire les trois acceptions suivantes :

I - *La polis est un territoire*. Le mot renvoie à un lieu qui est la Cité proprement dite à laquelle il faut ajouter ses alentours.

II - *La polis est une réunion d'hommes*. Le mot "homme", dans son acception ancienne, a une signification particulière. En premier lieu, il doit être entendu dans le sens générique (hommes et femmes) et ceci bien que les femmes, à Athènes, n'aient pas le droit de vote. En second lieu, il ne désigne pas tous les hommes, mais seulement ceux qui bénéficient d'un certain statut juridique accordé par la Cité. C'est le statut de citoyen. Les esclaves et les étrangers en sont exclus. En troisième lieu, le mot "homme" ne désigne pas un individu. La notion d'homme distinct du social et opposé à lui n'existe pas. L'individu est immédiatement traversé par le collectif. Il n'y a qu'une communauté qui se pense comme telle et on ne peut parler d'individualisme. Cette conception se retrouve à Rome où le terme latin *civis* que nous traduisons par "citoyen", signifie "partie du peuple", tandis que le terme équivalent *quirit* signifierait à l'origine *co-vir*, "homme qui est avec". Pour les Anciens, l'homme ne peut donc être saisi que dans le cadre des relations sociales. Ainsi, le Grec se perçoit non seulement à travers ce qui lui est propre (*idion*), mais aussi à travers ce qui est commun (*koinon*), c'est-à-dire à travers la vie politique (*bios politikos*) (H. Arendt, 1961 ; C. Lefort, 1986).

III - *La polis est une certaine organisation de la société*. C'est la Cité ou Cité-Etat qui constitue un aménagement rationalisé des structures sociales. Athènes en constitue l'archétype, mais la Grèce antique en compta un grand nombre.

**3** - Loin d'être distinctes, ces trois acceptions peuvent parfaitement se cumuler. La *polis* se présente alors comme un ensemble de relations organisées sur un territoire entre les personnes disposant d'un certain statut. Le terme revêt une dimension territoriale, humaine, organisationnelle et, par voie de conséquence, organique, puisque l'existence de la Cité-Etat suppose celle d'organes censés concourir à son organisation.

**4** - La situation se complique encore si l'on prend en compte les mots voisins de *polis*. A la diversité de significations que peut revêtir ce dernier, le terme *politeia* ajoute, en effet, une notion matérielle

---

1 <http://www.philippe-segur.net/En%20ligne/17D21377-FC31-4663-B80D-7CD4A652B4E6.html>

supplémentaire : celle de "mesures de gouvernement". De même, le substantif *politikè* signifie "la science des affaires de l'Etat, la politique" et, au pluriel *ta politika*, "les affaires de l'Etat, les affaires publiques". Cette approche étymologique nous révèle à la fois la richesse sémantique du terme *politique* et sa profonde ambiguïté, puisque un même mot peut servir à désigner des aspects différents de la réalité sociale. Certains auteurs se sont alors tournés vers l'anglo-saxon pour tenter de préciser la notion de politique.

## La terminologie anglo-saxonne

5 - La langue anglo-saxonne offre un éventail de termes remarquable pour exprimer ce que nous traduisons par le seul mot *politique*, que nous pouvons seulement utiliser alternativement au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel. Quels sont ces termes anglo-saxons ? *The political* (le politique), *polity* (la société politique), *policy* (les politiques), *politics* (la politique). Les deux derniers termes ont été jugés particulièrement pertinents par certains auteurs français.

6 - Pour Raymond Aron, par exemple, *policy* désigne les politiques en tant que programmes déterminés et actions correspondantes, qu'ils émanent d'un gouvernement, d'une assemblée ou d'un parti politique (1965). On parlera ainsi de la politique de l'emploi, de la politique monétaire ou européenne. On évoquera la politique interventionniste ou protectionniste de tel ou tel gouvernement, etc. En revanche, *politics* se rapporte au domaine dans lequel rivalisent ou s'opposent ces politiques. C'est la politique en tant que domaine d'action. Cette seconde notion est néanmoins très vague. A-t-elle un contenu dynamique ? Dans ce cas, on pourrait la comprendre comme un type particulier de relations individuelles ou collectives. La politique-domaine serait, par exemple, l'ensemble des relations de pouvoir ou d'autorité dans une société donnée. Se détermine-t-elle plutôt en fonction d'une référence topique, c'est-à-dire relativement à un lieu ou à des institutions ? Elle pourrait alors renvoyer à l'Etat et aux autorités constituées (Président, gouvernement, parlement, collectivités territoriales, etc.).

7 - Raymond Aron opte pour la première solution. Il fait de *politics* une notion à contenu dynamique : la politique-domaine serait constituée par l'ensemble des relations sociales qui cherchent à faire triompher l'une des politiques-programmes d'action concurrentes. Cela suppose l'existence d'une compétition et de conflits, mais aussi la possibilité de compromis, d'accords et d'arbitrages. Cette identification de *politics* à un certain type de relations sociales se retrouve chez Bertrand de Jouvenel (1952). Celui-ci définit comme *politics* les contestations qui précèdent une décision et comme *policy* la ligne de conduite qui en émerge.

8 - Cette combinaison de termes est-elle propre à éclairer suffisamment la notion de politique et à nous tirer d'embarras ? Il semble bien que non, puisque Raymond Aron lui-même superpose à la distinction politique-domaine/politique-programme d'action un second *distinguo*, véritablement topique celui-là, entre politique-système partiel et politique-système social dans son entier. La politique-système partiel serait l'activité spécialisée des dirigeants de la Nation, tandis que la politique-système social renverrait à l'organisation globale de la société. Dans le premier cas, on n'évoque que les institutions (gouvernement, parlement, administrations, partis, etc.) et les fonctions qui s'y exercent (exécutive, législative, diplomatique, militaire, etc.). Dans le second cas, on s'intéresse plus largement à la structure sociale et au jeu des rapports sociaux (société individualiste, collectiviste, libérale, capitaliste, etc.). Mais les deux notions sont étroitement liées. En effet, la politique-système partiel exerce sur l'ensemble de la collectivité une influence dominante. Elle se présente comme le lieu de la politique-domaine. Et de ce lieu, émerge une politique-programme d'action qui va elle-même agir sur la politique-système social.

9 - Malgré un indéniable intérêt théorique, ces définitions complexes semblent cependant peu propices à forger des instruments d'analyse simples. La juxtaposition de termes additionnels (programme d'action, domaine, système partiel, système social) ne fait que trahir l'impuissance dans laquelle on se trouve à attribuer au mot *politique* une signification stable. Le détour par la langue anglaise conduit à suppléer à l'insuffisance des mots français par des expressions figées dont le

caractère opératoire n'est pas évident. Bien plus, ces distinctions et interconnexions successives compliquent singulièrement le maniement de la notion.

### **La crise du politique**

**10** - Il faut bien l'admettre : clarifier le sens du terme *politique* semble, au premier abord, impossible. Les concepts savamment agencés pour les besoins de l'élaboration théorique de tel ou tel ouvrage s'effondrent dès l'ouvrage suivant et tout est à recommencer. Dès lors, la tentation peut être grande de renoncer à cerner cette notion. Le *Dictionnaire de la science politique* de Guy Hermet, Bertrand Badie, Pierre Birnbaum et Philippe Braud n'en propose, par exemple, aucune définition (1994). Faut-il alors continuer à bâtir sur du sable ? Faut-il ajouter à la confusion générale par une nouvelle tentative de définition ? Il le faut, sans doute, car ce "politique" dont chacun sait quelque chose sans pouvoir dire ce qu'il est, subit aujourd'hui une crise sans précédent.

**11** - Nous assistons, depuis plusieurs années, à un phénomène de rejet du système politique. Ce rejet ne cesse de s'intensifier et rejoint plus largement une sorte de désaffection à l'égard des modalités instituées de la vie collective. Les sociologues ont signalé l'apparition d'un individu nouveau qui récuse les notions d'Etat, d'intérêt général et de devoir social. Cet individu ne verrait dans la citoyenneté qu'un moyen d'obtenir des satisfactions personnelles changeantes et ne voudrait plus s'unir à la société politique par le moindre lien moral. Mais l'hédonisme individualiste qui en découle, exacerbe les antagonismes entre intérêts divergents (chacun pour soi). Il conduit au refus de l'effort, de la solidarité et parfois du sacrifice qui sont indispensables à un projet de vie collectif.

**12** - Cette baisse de la civilité s'accompagne d'une vaste indifférence au discours politique. L'abstentionnisme électoral devient le fléau des démocraties modernes. Les Etats-Unis voient leurs présidents élus avec une majorité en valeur relative, mais sans majorité en valeur absolue. La situation française présente elle-aussi des aspects inquiétants. Un nombre croissant d'électeurs ont le sentiment qu'il existe une véritable coupure entre la population et les agents politiques chargés de la représenter. Le malaise est si vif que certains ont proposé une réduction des effectifs "institutionnels" de la classe politique afin de redonner plus d'effectivité au système représentatif. Par ailleurs, les révélations médiatiques sur les scandales politico-financiers (*Pouvoirs*, n° 31, 1984) et la multiplication des poursuites judiciaires à l'encontre de personnalités publiques, loin de rassurer les citoyens par la mise en oeuvre d'un contrôle salutaire et purificateur, confortent l'idée d'une relative impunité de la classe dirigeante et alimentent une nouvelle forme d'antiparlementarisme. Ce phénomène s'inscrit dans une tendance déjà ancienne au rejet global de toute autorité (G. Burdeau, 1975).

### **La pédagogie du politique**

**13** - Quand le monde se vide de son sens, l'homme finit par rejeter toute participation active à l'existence collective et le conservatisme corporatiste tient tout juste lieu d'engagement militant (P. Birnbaum, 1975). La désaffection à l'égard du politique ne peut donc être qu'une désaffection à l'égard du social tout entier. Ainsi se met en place une "société sérielle", selon l'expression de Sartre, un rassemblement de solitudes où il n'y a plus guère de place pour une pensée du groupe.

**14** - Pourtant, la démocratie libérale, fondée sur le suffrage universel, a besoin d'une participation minimale de la communauté nationale. Erigeant la liberté individuelle en principe, elle proclame le droit de chacun de participer à la vie publique. Mais, corrélativement, elle se doit d'offrir à l'individu la liberté de s'en désintéresser. Or, l'affranchissement des contraintes collectives n'est possible pour certains que si le plus grand nombre accepte spontanément de se soumettre à ces contraintes. En effet, si la majorité se détourne du fonctionnement des institutions démocratiques, non seulement la démocratie est corrompue sur le plan des principes, puisqu'elle devient le gouvernement d'une minorité, mais elle se trouve menacée dans son existence même, puisque la minorité peut être tentée de supprimer la faculté de participer à la vie politique dont le plus grand nombre ne fait plus usage. Ainsi la dictature fait-elle son lit du scepticisme des foules (H. Arendt,

1951).

**15** - Il est donc clair que ce qui fait la grandeur du système démocratique, est aussi sa plus grande faiblesse. C'est pourquoi, comme le disait Fourier au siècle dernier, la démocratie se doit d'être une "démopédie", c'est-à-dire une éducation du peuple. C'est une des conditions de sa survie. Il est, dès lors, plus que jamais nécessaire de chercher à comprendre quels sont les fondements et quel est le sens de l'existence collective. L'élucidation du terme *politique* est le premier mouvement de cette démarche orientée vers une pédagogie des valeurs démocratiques. Savoir ce que nous sommes, savoir *pour quoi* nous sommes et ce que signifie ce *nous*, est un préalable à la constitution d'une citoyenneté raisonnée. Comme l'a écrit Balzac dans *La peau de chagrin*, "Vouloir nous brûle et Pouvoir nous détruit ; mais SAVOIR laisse notre faible organisation dans un perpétuel état de calme".

Philippe Ségur

Professeur à l'Université Via Domitia de Perpignan

### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- ARENDRT H., *Le système totalitaire* (1951), Seuil, coll. Points, 1995.  
- *Condition de l'homme moderne* (1961), Presses-Pocket, 1988.
- ARON R., *Démocratie et totalitarisme*, Gallimard, 1965.
- BALANDIER G., « Le politique des anthropologues », in *Traité de Science politique*, dir. M. Grawitz et J. Leca, P.U.F., t. 1, 1985.
- BIRNBAUM P., *La fin du politique*, Seuil, 1975.
- BURDEAU G., « Fragilité du pouvoir dans les sociétés industrielles », *Projet*, n° 100, déc. 1975.  
- *La politique au pays des merveilles*, P.U.F., 1979.
- DAHL R., *L'analyse politique contemporaine*, R. Laffont, 1973.
- DEBRAY R., *Critique de la raison politique*, Gallimard, 1981.
- DRAI R., *La politique de l'inconscient*, t. 1, Payot, 1979.
- EASTON D., *The political system*, New York, 1953.  
- *Analyse du système politique*, A. Colin, 1974.
- ECKSTEIN H., *The Idea of political development. From dignity to efficiency*, *World Politics*, XXXIV, 4, juill. 1982, pp. 451 à 486.
- FINLEY M., *L'invention de la politique*, Flammarion, 1985.
- FREUND J., *L'essence du politique*, Sirey, 1986.
- HERMET G., BADIE B., BIRNBAUM P., BRAUD Ph., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, A. Colin, 1994.
- JOUVENEL B. de, *De la politique pure*, Calmann-Lévy, 1963.  
- « L'essence de la politique », *R.F.S.P.*, oct-déc 1952.
- LECA J., « La théorie politique », in *Traité de Science politique*, M. Grawitz et J. Leca dir., P.U.F., t. 1, 1985.
- LEFORT C., *Essais sur le politique*, Seuil, coll. Esprit, 1986.
- SCHMITT C., *La notion de politique. Théorie du partisan*, Calmann-Lévy, 1972.  
- *Théologie politique*, 1922, Gallimard, 1988.
- VUILLIERME J.-L., *Le concept de système politique*, P.U.F., 1989.
- WEBER M., *Economie et société* (1922), Plon, t. 1, 1971.  
- *Le savant et le politique*, 10-18, U.G.E., 1959.